



Commune de La Grande Béroche

Communiqué de presse

Commune de La Grande Béroche : le Comité de Fusion passe un témoin dynamique aux nouvelles autorités communales !

Une nouvelle étape vers le lancement de la nouvelle commune de La Grande Béroche le 1^{er} janvier 2018 : mercredi 13 septembre 2017, le Comité de Fusion (CoFus) a rencontré le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche marquant, dans cette phase de transition, le passage de témoin officiel aux nouvelles autorités récemment élues.

A cette occasion, les membres du CoFus ont présenté les travaux réalisés à ce jour, avec l'appui de dix groupes de travail thématiques, détaillé les analyses, les projets en cours, les orientations, les propositions et les priorités déterminées dans ce cadre.

Dans ce contexte, il a notamment été mis en évidence la priorité et l'engagement du CoFus dans le processus d'accompagnement des collaboratrices et des collaborateurs des six communes et des syndicats intercommunaux vers la commune nouvellement créée. La démarche Ressources humaines a d'emblée constitué une priorité absolue aux yeux des membres du Comité de fusion, conscients de l'importance de la richesse des connaissances et des compétences présentes au sein des six communes. C'est ainsi que **28 entretiens individuels** et **8 entretiens de groupe** ont été menés, touchant au total **115 collaborateurs** permanents et externes, représentant près de 60 EPT (équivalents plein temps). A noter que le CoFus a également prêté une attention particulière aux aspects de communication en direction des autorités communales et des employé-e-s des six communes.

Au final, le Comité de fusion a remis physiquement son rapport de synthèse, accompagné de pas moins de dix rapports thématiques complétés de leurs annexes, relatant diagnostics, analyses et propositions à l'attention du nouveau Conseil communal, fruit d'un travail acharné accompli depuis le début de l'année. Du point de vue arithmétique, si l'on compte **un** processus complet d'appel d'offres pour le choix du mandataire externe, **dix** groupes de travail et **un** rapport synthétique de toute l'opération, on est bien face à un exploit digne des **douze** travaux d'Hercule.

Pour mémoire, dans la foulée de la votation historique du 27 novembre 2016 instaurant la nouvelle commune de La Grande Béroche au 1^{er} janvier 2018, résultat de la fusion de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus, les autorités exécutives des six communes, soucieuses d'assurer des prestations de qualité à la population de la nouvelle commune dès le 1^{er} janvier 2018, ont créé un Comité de Fusion (CoFus) composé d'un Conseiller communal par village.

L'équipe, constituée des Conseillers communaux suivants : A. Béguin, Saint-Aubin-Sauges (président) – J.-P. Vuitel, Vaumarcus (vice-président) – O. Perrin, Montalchez (secrétaire) – M. Reift, Fresens (membre) – F. Del Rio, Gorgier (membre) – G. Bertschi, Bevaix (membre) remplacé dès mi-mars par F. Nater, Bevaix, s'est vue confier la mission de préparer la mise en œuvre opérationnelle de la Convention de fusion dans l'attente de l'élection des autorités de la nouvelle commune. Le CoFus a été accompagné dans son labeur par le directeur du Réseau urbain neuchâtelois (RUN), M. Daniel Grassi Pirrone, en qualité de mandataire externe.

Outre les responsabilités lui étant directement dévolues, le CoFus a établi les missions, le cahier des charges et les priorités des tâches, puis organisé et piloté les travaux assumés avec l'appui engagé de dix groupes de travail thématiques, soit ressources humaines, communication (ces deux groupes prioritaires, assumés en direct par le CoFus), administration, finances, logistique, environnement, infrastructures, législation, prestations, et vie locale. Présidés par des membres des exécutifs communaux et au bénéfice de l'appui des administratrices et administrateurs, ces groupes ont réuni pas moins de 50 personnes. A noter que le CoFus a orienté son engagement vers la préparation des dossiers dans un but de permettre aux nouvelles autorités de prendre des décisions à la sortie de leur élection. Dans ce contexte, il a volontairement privilégié le développement d'options et l'élaboration de recommandations, renonçant à prendre des décisions susceptibles d'orienter ou lier à moyen ou long terme les nouvelles autorités communales, réservant ainsi au nouvel exécutif, la compétence décisionnelle relative au fonctionnement de La Grande Béroche.

Le Comité de Fusion tient à remercier sincèrement et chaleureusement les autorités communales, les membres des groupes de travail, les administratrices et administrateurs, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs des six communes, pour leur engagement à ses côtés durant les travaux de mise en œuvre de la nouvelle commune.

Il remercie particulièrement M. Daniel Grassi Pirrone, directeur du RUN, qui dans sa fonction de mandataire externe, a joué un rôle déterminant en organisant et en orchestrant parfaitement un processus de travail ambitieux, éclairant en permanence le chemin que le CoFus choisissait d'emprunter en proposant des orientations et des solutions, n'hésitant pas, à certaines occasions, à bousculer les certitudes et les blocages dans le respect des sensibilités locales.

Enfin, les nouvelles autorités de La Grande Béroche adressent leurs plus chaleureux remerciements au Comité de Fusion et à son mandataire pour la qualité du travail effectué, qui leur permettra assurément de gagner un temps précieux.

Contact : M. F. Del Rio
Chargé de communication CoFus
Vice-président du Conseil communal de La Grande Béroche
Tél. 079 637 21 72